



Procès-verbal n°15 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	18/11/22
À :	10h
Présidence :	M. Didier CASANADA
Présents :	Mmes Nadine GRECO, Martine JOLY, Mr Daniel OLIVET.
Absents excusés :	Mme Fatiha BADAoui, Mrs Jean-Pierre RIEU, Denis LASGOUTE ,Sauveur ROMAGNOLE .

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 14 de la réunion du 09/11/2022.

Championnat U12/U13

UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

DERNIER RAPPEL

Toutefois la Commission réitère sa demande concernant votre terrain :

Sp Alésien doit absolument trouver une solution (terrain) avant la phase 2 ; un club n'ayant pas de terrain ne peut prétendre à une inscription en championnat (date limite : 10 Décembre)

FESTIVAL PITCH U13

2em Tour FESTIVAL PITCH : SAMEDI 4 FEVRIER 2023 à 9h30

Pl 6 Plateaux au Vigan en CSR

Championnat U12

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTEE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION"

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.



J P Roux : Manque Plateaux
Pl 4 Manduel
Pl 5 Mas de Mingue
Pl 13 Chemin Bas

Foot Animation - U10 à U11

ATTENTION : Application des Amendes à partir du 1 Novembre (tarifs saison 2022/2023) - Chapitre 4 RG du District.

POUR INFO:

TROP DE CLUB CONTACTE LE DISTRICT ET LA COMMISSION POUR DES CHANGEMENTS DE PLATEAUX APRES PARUTION DES RENCONTRES SUR LE SITE DU DISTRICT.

POUR LES PROCHAINES ROTATION:

APRES PARUTION DES PLATEAUX AUCUN CHANGEMENTS NE SERA FAIT.

Foot Animation – U6 à U8/U9

ATTENTION : Application des Amendes à partir du 1 Novembre (tarifs saison 2022/2023) - Chapitre 4 RG du District.

POUR INFO:

TROP DE CLUB CONTACTE LE DISTRICT ET LA COMMISSION POUR DES CHANGEMENTS DE PLATEAUX APRES PARUTION DES RENCONTRES SUR LE SITE DU DISTRICT.

POUR LES PROCHAINES ROTATION:

APRES PARUTION DES PLATEAUX AUCUN CHANGEMENTS NE SERA FAIT.

Foot Animation - FEMININES

La coupe Gardoise U12/U13 F se jouera le samedi 10 Décembre

Pour la Phase 2 les équipes U12/U13 F seront intégrées en D3 avec les Garçons
(pas assez d'équipes pour faire un championnat uniquement féminins)

Pitch Féminin: Equipes qualifiées pour la Finale Départementale

Ales 1 - N Metropole 1 - Marguerittes 1 – Langlade 1

(Lieu et date à définir – sûrement un mercredi AM)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président
Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance
Nadine GRECO

